



**ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MOLE
ANNEE 2017/2018
Fiche individuelle et confidentielle,
de renseignements administratifs**

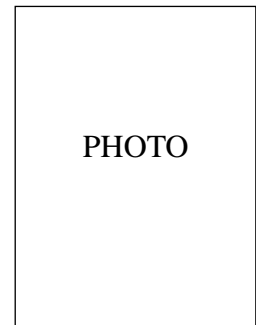
Renseignements concernant l'enfant :

NOM : PRENOM :

Date de naissance : Age :ans Sexe : M F

Ecole : Classe :

Observations pouvant permettre de mieux comprendre le comportement de votre enfant :
.....



Responsable légal de l'enfant

(cocher la ou les case(s) lorsqu'il s'agit du ou des responsable(s) légal (aux) de l'enfant inscrit)

PERE TUTEUR MERE TUTRICE

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

Adresse:.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Code Postal : Ville :

Profession :

Profession :

Domicile :

Domicile :

Travail :

Travail :

Portable :

Portable :

Adresse email :

Adresse email :

Renseignements Administratifs

SITUATION PARENTALE : Mariés Séparés Divorcés Pacsés Union Libre Veuf(ve) Célibataire

Qui a la garde de l'enfant : Le père La mère Autre :

Qui est autorisé à récupérer l'enfant : Le père La mère Autre :

Si un des parents n'est pas autorisé à récupérer l'enfant, il est impératif de joindre une pièce justificative légale.

Numéro d'Allocataire : CAF de : Quotient Familial :

REGIME GENERAL (Fonction Publique, Secteur privé, ...) MSA EDG-GDF-SNCF-RATP-Pêche Maritime

Nombre d'enfants à charge : Revenu imposable du ménage :€

	Responsabilité civile Individuelle accident :	Complémentaire santé (mutuelle) :
Compagnie		
Contrat N°		

Autorisation Parentale Obligatoire

Je soussigné(e),, Responsable Légal de l'Enfant,reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exact les renseignements fournis, autorise :

- mon enfant à participer à toutes les activités du centre,
- Je m'engage à informer par écrit le Centre de Loisirs de toute modification qui surviendrait en cours d'année.
- Je déclare avoir pris connaissance du projet éducatif de l'organisateur, des conditions de réalisation (spécifiques pour chaque séjour) et du Règlement Intérieur du Centre.

A le/...../.....
« Lu et Approuvé » (mention manuscrite)
Signature **obligatoire** du responsable légal de l'enfant



PRISES DE VUES

Le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant accepte(nt) ce qui suit :

ARTICLE 1 : PRISES DE VUES : que leur enfant mineur soit photographié par l'ODEL au cours des séjours péri et extra scolaires pendant les diverses activités organisées ; que les prises de vue le concernant soient utilisées en vue de la communication interne et externe de l'ODEL, en particulier sur le site internet et sur les supports de communication papier de l'association, ainsi que pour la communication destinée à illustrer auprès des pouvoirs publics, les activités menées ; que l'ensemble des prises de vues des séjours péri et/ou extra scolaires auquel participe leur enfant, et sur lesquelles il est susceptible d'apparaître, soient diffusées sur un espace sécurisé du site internet ODEL, accessible aux parents ayant accepté la présente clause en signant le dossier d'inscription.

ARTICLE 2 : DIFFUSION DES PHOTOGRAPHIES : sous réserve des dispositions de l'article 1 ci-dessus, que lesdites photographies soient diffusées dans les strictes conditions suivantes : support de la diffusion : site internet de l'ODEL et support de communication papier, diffusion non commerciale ; destination : diffusion aux collectivités territoriales et partenaires publics de l'association, communication interne et externe de l'association, aux familles ayant accepté la présente autorisation ; lieu de la diffusion : diffusion internationale compte tenu de la mise en ligne sur internet ; durée de l'autorisation : consentie pour une durée de 3 ans à compter de la signature des présentes, la troisième année l'autorisation vaut pour l'année civile entière.

ARTICLE 3 : UTILISATION VIA LE SITE INTERNET PAR LES FAMILLES ADHERENTES : Les familles ayant accepté la présente clause bénéficient d'un code d'accès communiqué en fin des séjours péri et/ou extra scolaires pour télécharger les photographies de leurs enfants. Toutefois, il est expressément précisé que les photographies téléchargées faisant apparaître d'autres personnes que leurs enfants ne pourront être utilisées qu'à titre strictement personnel et familial, sans aucune diffusion extérieure. Notamment, la diffusion sur des réseaux sociaux et sites personnels est strictement interdite. Toute diffusion non-conforme sera susceptible d'engager la responsabilité de son auteur. L'ODEL s'engage à ce que les photographies ne portent pas atteinte à la dignité de l'enfant.

ARTICLE 4 : La présente acceptation des articles relatifs à la prise de vues est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 5 : Les responsables légaux qui n'accepteraient pas les conditions relatives à la prise de vue doivent le spécifier par lettre recommandée avec accusé de réception à ODEL - 1, Boulevard Foch – 83300 DRAGUIGNAN.

A....., le..... Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux) :

--

Personne(s) Autorisée(s) à venir chercher l'Enfant

NOM/PRENOM	TELEPHONE(S)	LIEN AVEC L'ENFANT

DOCUMENTS A FOURNIR

La présente fiche renseignée, datée et signée	Dernier avis d'imposition
Fiche sanitaire complétée, datée et signée + certificat médical rempli par le médecin traitant	Attestation CAF mentionnant le quotient familial ET les prestations perçues
Attestation(s) d'assurance extra-scolaire et responsabilité civile	Justificatif de travail des deux parents (attestation employeur ou dernier bulletin de salaire)
Copie du carnet de vaccination	Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, ...)
Photo d'identité récente	Test d'aisance aquatique ou brevet de natation (pour les + de 6 ans)
Jugement de divorce ou de séparation	Attestation pour la pratique des activités nautiques (selon programme d'activités de l'été)